



AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

Numéro de la demande de soumission : FP802-160198

Date de clôture : Mercredi le 24 mai 2017

Heure de fermeture des soumissions : 14 heures HAE

Cette Invitation à soumissionner est passée pour le compte de Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne.

Titre: Remplacement des structures d'aides à la navigation

Lieu des travaux: île Bouchard, Québec

L'ensemble de la demande de soumission y comprend le suivant :

1. Avis de Projet de Marché
 - 1.1. Tableau des prix (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)
2. Devis
3. Annexes
 - 3.1 A – Localisation et accès au site
 - B – Photos des ouvrages existants
 - C – Servitudes de travail
 - D – Installations existantes à démanteler
 - E – Plans des travaux de construction
 - F – Dimensions et plans de montage marque de jour
 - G – Orientation des marques de jour
 - H – Plan et installation électrique
 - I – Tableau résumé
 - J – Rapport d'étude géotechnique
 - K – Tableau des mesures d'atténuations des effets environnementaux
 - L – Fiche de suivi environnemental
4. Formulaire de soumission (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)



Pêches et Océans
Canada

LIEU DE CLÔTURE

Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:

Julie.Michelle.Tremblay@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement # 2 - La garantie de soumission (par la poste ou bien messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Julie Michelle Tremblay
Réf. : FP802-160198
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa
200 rue Kent
Poste 9W088, 9ième étage,
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 998-1614

Veillez noter :

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.

LA PORTÉE DES TRAVAUX

Les travaux faisant l'objet du présent mandat consistent au remplacement de deux (2) structures d'aide à la navigation situées sur l'île Bouchard, dans le lac Saint-Pierre. Le mandat inclut, sans s'y limiter, la démolition et disposition des structures actuelles, la mise en place des fondations d'acier telles que montrées sur les plans et l'érection des deux tours d'aide à la navigation de même l'installation des équipements.



FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter, à leurs propres frais, le site et les alentours afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires pour les effectuer, les moyens d'accès au site, la gravité, l'exposition et l'incertitude des conditions météorologiques, les conditions du sol, toutes les installations nécessaires, et doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et autres circonstances pouvant avoir une influence sur leur soumission. Aucune indemnité ne pourra être prévue par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence relativement à l'observation et à la détermination appropriées des conditions applicables.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner la section 1000, article 22 – « Mesures de sécurité » des spécifications. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toute visite du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

DATES DE DÉBUT ET D'ACHÈVEMENT PRÉVUES

Les services de l'entrepreneur débuteront dès l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **30 janvier 2018**.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de **2 000 000 \$** par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Note : Tous cautionnements de soumission seront retournés aux soumissionnaires non retenus. Le cautionnement de soumission du soumissionnaire gagnant sera gardé jusqu'à ce que les travaux entendus dans le cadre de ce contrat soient complétés.



Pêches et Océans
Canada

Période de questions et réponses: Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'au **17 mai 2017** Prières d'envoyer les questions **directement et uniquement** à l'agent de contrat mentionné ici-bas.

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Julie Michelle Tremblay

Agente principale des contrats

Courriel : Julie.Michelle.Tremblay@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (613) 998-1614